

-4 E BM-OTT

Nous notons

En ce qui concerne les congés :

Droit et décompte

- Les congés se décomptent en heures. Ne plus pouvoir poser un jour dans la semaine correspondant à parfois + de 8 heures de travail, désavantage les agents. Travailler de 9h00 à 18h30 est une contrainte liée au service. Avoir le choix de poser en jour ou en heure ses congés contre balançait cette forte contrainte.

Sur les droits aux congés, nous ne voyons pas apparaître le fait de bénéficier d'1 jour ou 2 de congés supplémentaires en fonction du nombre de jours pris en dehors de la période du 1 mai au 31 octobre

Sur les ponts et fermeture anticipées

Il n'apparaît plus dans le cadre de la demande de "ponts", les fermetures anticipées des 24 et 31 décembre.

Pour les samedis travaillés qui peuvent faire l'objet d'échange (p10 de l'annexe3)

Ces échanges ne peuvent plus se faire avec un chargé d'accueil, si le nombre de titulaire est suffisant, les agents ne comprennent pas pourquoi cette possibilité apportant une souplesse est écartée ?

Pour conclure, cette nouvelle organisation laisse aux agents un goût amer

Pour exemple, l'ouverture des bibliothèques le lundi ne se compte plus en heures supplémentaires mais en aménagement du temps de travail générant des RTT aux réels. Cette nouvelle mesure est moins avantageuse pour les agents

Nous profitons de cette prise de parole pour vous alerter sur ce qui me semble un peu "nouveau" : La possibilité d'ouvrir les bibliothèques en mode "dégradé". Les effectifs étant trop justes (manque de personnel à l'Antipode qui ouvre quand même avec de nouveaux services, manque de personnel dans le service Action culturelle-communication où elles ne sont que 2 !) ajouté au problème d'arrêts maladie (plus conjoncturel), on nous demande aux agents d'ouvrir les bibliothèques avec moins d'effectif quitte à fermer un accueil.

C'est la demande qui a été faite samedi 25 juin et lundi 04 juillet pour l'ouverture du lundi à Triangle. Un chargé d'accueil est finalement venu compléter l'équipe. **OR !!! Il manquait bien un titulaire mais celui-ci était en grève ! N'appelle-t-on pas ça casser la grève quand même ?**